

SSIAP 1 : formation initiale agent de sécurité incendie

Devenir agent de service sécurité incendie et assistance à personnes

DURÉE

10 jours

POUR QUI?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Evaluation composée d'une épreuve écrite (QCM) et d'une épreuve pratique. Attestation de formation et diplôme SSIAP 1 après validation par un jury présidé par un représentant du SDIS et d'un SSIAP 3.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

1 490€

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

RÉFÉRENCE AFPA

10287

CODE RS

5641

RÉSULTATS

Données 2022

85% de stagiaires satisfaits 67,9% d'accès à l'emploi dans les 6 mois

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION?

Les arrêtés du 2 mai 2005 et 30 décembre 2010 précisent les missions du service de sécurité incendie, les conditions d'emploi et la qualification des personnels qui le composent. Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément aux présent arrêtés doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Pour suivre cette formation, vous devez :

- être titulaire AFPS ou PSC 1, SST, ou PSE 1 à jour conformément aux exigences réglementaires,
- présenter un certificat d'aptitude médicale datant de moins de trois mois. Pour les personnes de plus de 45 ans, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque (présenter un certificat médical et un bilan cardiaque de moins de 3 mois).

OBJECTIFS

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.
- Connaître la réglementation incendie dans les ERP et IGH.
- Identifier les installations techniques et connaître les principaux matériels de sécurité et en effectuer l'entretien.
- Préparer les participants aux épreuves d'évaluation prévues dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2005.

PROGRAMME DE FORMATION

Acquérir, selon le référentiel pédagogique SSIAP 1 de l'arrêté du 2 mai 2005, les connaissances nécessaires sur :

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie
- · Les installations techniques
- Les rôles et les missions des agents de sécurité incendie

Concrétisation des acquis par une visite applicative et des mises en situation d'intervention

LE + FORMATION

Cette formation permet aux personnels permanents des services de sécurité incendie des ERP et IGH de répondre à l'exigence réglementaire de conformité entre qualification et exercice de l'activité

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous vous conseillons de suivre la formation SSIAP 2 : formation initiale (réf. 10290)En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée - Exercices pratiques

Moyens pédagogiques : Supports "clé en main" - Supports audio et visuels -

POUR EN SAVOIR

INSCRIVEZ-VOUS





PARCOURS RÉGLEMENTAIRE





- identification, voire évaluation des acquis,
- vérification des prérequis réglementaires si la formation en comporte,
- entretien individuel de conseil en formation,

de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

Outils multimédias

Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles informatiques équipées offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations finale

• Evaluation théorique/pratique

Document délivré

- Habilitation ou attestation de recyclage ou diplôme ou certificat
 - · Attestation de formation

Evaluation satisfaction

• Enquête de satisfaction stagiaire

INSCRIVEZ-VOUS

POUR EN SAVOIR



